

# OUVERTURE D'UNE SECTION INTERNATIONALE CHINOISE



L'école élémentaire Louis Braille à Bussy St Georges accueillera dès septembre 2020 une classe de CM1 qui bénéficiera d'un enseignement de 3 heures par semaine et d'une sensibilisation aux mathématiques en mandarin.

Les sections internationales (SI) sont mises en place par le ministère de l'éducation nationale, en coopération avec les pays partenaires.

La section internationale chinoise a pour objectif de faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves chinois dans le système éducatif français.

- offrir la possibilité à des élèves français d'acquérir des compétences confirmées en chinois.

Conçu en conformité avec les orientations du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et articulé avec les programmes de l'école élémentaire, ce programme prend en compte les spécificités liées à la dimension graphique de l'écriture chinoise.

**Les niveaux de compétences attendus en fin de CM2 sont respectivement les suivants :**

- A1 en expression et compréhension écrites ;
- A2 en expression et compréhension orales ;
- Un niveau supérieur peut être valorisé.

**Objectifs du programme conformément au BO n°15 du 12-04-2018 :**

- contribuer au développement personnel, culturel et intellectuel de l'élève ;
- développer les compétences de communication dans des contextes variés ;
- donner l'envie de s'exprimer ;
- susciter le plaisir du geste d'écriture ;
- faire découvrir les patrimoines culturel et artistique de l'aire chinoise, et développer une sensibilité aux œuvres ;
- nourrir l'imagination ;
- préparer les élèves de section internationale de l'école élémentaire à la poursuite d'études en section internationale au collège.

*Lien vers les programmes en français et en chinois :*

<http://chinois.discipline.ac-lille.fr/sections-inter/sic-textes-officiels/programmes-sic>



**Les familles intéressées devront transmettre pour le 29 mai 2020 à l'inspectrice de la circonscription de Lognes, par courriel, à l'adresse suivante [ce.07721431@ac-creteil.fr](mailto:ce.07721431@ac-creteil.fr) , les documents ci-après:**

- une lettre de motivation rédigée par l'élève ou la famille,
- une copie du livret scolaire 2019/2020.

**Seuls les dossiers complets transmis dans les délais seront étudiés.**

**Les élèves retenus seront contactés pour participer à un entretien qui se déroulera au mois de juin (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire) destiné à apprécier leur motivation et leur aptitude à suivre les enseignements dispensés dans la section.**